

OPCVM de droit français

H2O ALLEGRO FCP

RAPPORT ANNUEL

au 28 juin 2024

Société de Gestion : H2O AM EUROPE

Dépositaire : CACEIS Bank

Commissaire aux Comptes : KPMG Audit

H2O AM EUROPE 39 avenue Pierre 1er de Serbie - 75008 Paris - France - Tél. : +33 (0)1 87 86 65 11

Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro
GP-19000011

Société par actions simplifiée immatriculée au RCS de Paris sous le N° 843 082 538
www.h2o-am.com

Commercialisateur :

H2O AM EUROPE 39 avenue Pierre 1er de Serbie - 75008 Paris - France –
Tél. : +33 (0)1 87 86 65 11
www.h2o-am.com

Sommaire

	Page
1. Rapport de Gestion	3
a) Politique d'investissement	3
■ Politique de gestion	
b) Informations sur l'OPC	6
■ Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice	
■ Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir	
■ OPC Indiciel	
■ Fonds de fonds alternatifs	
■ Techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés (ESMA)	
■ Réglementation SFTR	
■ Accès à la documentation	
c) Informations sur les risques	15
■ Méthode de calcul du risque global	
■ Exposition à la titrisation	
■ Gestion des risques	
■ Gestion des liquidités	
■ Traitement des actifs non liquides	
d) Critères environnementaux, sociaux et gouvernementaux (ESG)	17
2. Engagements de gouvernance et compliance	18
3. Frais et Fiscalité	21
4. Certification du Commissaire aux comptes	22
5. Comptes de l'exercice	26

1. Rapport de Gestion

a) Politique d'investissement

■ Politique de gestion

Sur la période s'étalant du **30 juin 2023** au **28 juin 2024**, les performances des différentes parts du fonds **H2O Allegro FCP** par rapport à leur indice de référence respectif sont détaillées ci-dessous :

Parts	Date de lancement	Code ISIN	Performance 1 an
H2O ALLEGRO FCP I ESTER + 3.00%	08/10/2020	FR0011006188	-3.36% 6.88%
H2O ALLEGRO FCP R (part regroupée) ESTER + 2.50%	08/10/2020	FR0011015460	-2.69% * / -4.34% ** 0.1% * / 5.86% **
H2O ALLEGRO FCP N ESTER + 2.90%	08/10/2020	FR0013186673	-3.92% 6.78%
H2O ALLEGRO FCP I D (rachetée) ESTER + 3.00%	08/10/2020	FR0013344132	1.30% 4.66%
H2O ALLEGRO FCP EUR-SR (renommée) ESTER + 2.10%	08/10/2020	FR0013393220	-4.84% 5.98%
H2O ALLEGRO FCP HUSD-I SOFR + 3.00%	08/10/2020	FR0011973635	-1.12% 8.42%
H2O ALLEGRO FCP HUSD-R (part regroupée) SOFR + 2.50%	08/10/2020	FR0011973627	-2.66% * / -2.27% ** 0.12% * / 7.37% **
H2O ALLEGRO FCP HUSD-N SOFR + 2.90%	08/10/2020	FR0013320546	-1.91% 8.32%
H2O ALLEGRO FCP HUSD-SR (renommée) SOFR + 2.10%	08/10/2020	FR0013393246	-2.75% 7.52%
H2O ALLEGRO FCP HCHF-I SARON + 3.00%	08/10/2020	FR0012518389	-5.31% 4.64%
H2O ALLEGRO FCP HCHF-R (part regroupée) SARON + 2.50%	08/10/2020	FR0011973585	-2.71% * / -6.3% ** 0.07% * / 3.66% **
H2O ALLEGRO FCP HCHF-SR (renommée) SARON + 2.10%	08/10/2020	FR0013393253	-6.81% 3.74%
H2O ALLEGRO FCP HSGD-R (part regroupée) SIBOR1MSGD + 2.50%	08/10/2020	FR0011973601	-2.69% * / -4.49% ** 0.11% * / 6.04% **
H2O ALLEGRO FCP HSGD-SR (renommée) SIBOR1MSGD + 2.10%	08/10/2020	FR0013393238	-4.99% 6.16%
H2O ALLEGRO FCP HGBP-I SONIA + 2.95%	08/10/2020	FR0011192327	-2.25% 8.23%

*Source : H2O AM, données nettes de frais au 28/06/24
Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.*

1. Rapport de Gestion

Au cours de la période sous revue :

- La **part EUR-I (D) (FR0013344132)** a été complètement rachetée le 05/03/2024. Elle n'a cependant pas fait l'objet d'une liquidation. La performance nette dans le tableau ci-dessus ne représente pas une année complète.
- Au 07/07/2023, **4 parts** ont été regroupées avec d'autres parts préexistantes.

Les parts préexistantes, dont les codes ISIN sont conservés, ont reçu de nouvelles dénominations, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Pour les 4 parts regroupées (dont les ISIN n'existent plus), la performance annuelle nette (ci-dessus) est présentée sur deux périodes distinctes, à savoir la période pré-regroupement * (du 30/06/2023 au 06/07/2023) et la période post-regroupement ** (du 07/07/2023 au 28/06/2024).

Code ISIN supprimé	Nom de la Part	Code ISIN Conservé	Nom de la Part	Nouveau Nom de la Part
FR0011015460	H2O ALLEGRO FCP EUR-R	FR0013393220	H2O ALLEGRO FCP EUR-SR	H2O ALLEGRO FCP EUR-R
FR0011973627	H2O ALLEGRO FCP HUSD-R	FR0013393246	H2O ALLEGRO FCP HUSD-SR	H2O ALLEGRO FCP HUSD-R
FR0011973585	H2O ALLEGRO FCP HCHF-R	FR0013393253	H2O ALLEGRO FCP HCHF-SR	H2O ALLEGRO FCP HCHF-R
FR0011973601	H2O ALLEGRO FCP HSGD-R	FR0013393238	H2O ALLEGRO FCP HSGD-SR	H2O ALLEGRO FCP HSGD-R

H2O Allegro FCP repose sur une gestion très dynamique qui cherche à dégager de la performance sur l'ensemble des marchés internationaux de taux, de devises, et de crédit quels que soient les environnements de marché. L'équipe de gestion met en place des stratégies directionnelles (liées au sens général des marchés) ainsi que des positions relatives et des arbitrages (liés aux évolutions relatives des marchés les uns par rapport aux autres sur les marchés obligataires, de crédit, et des changes.

La sous-performance affichée par le fonds **H2O Allegro FCP** est générée sur les trois classes d'actifs de référence :

1. Le segment des obligations souveraines est négatif. Cela s'explique essentiellement par l'allocation aux obligations souveraines hors G₄ (ex : l'achat de BTP italiens contre Bunds allemands ; l'achat de dettes souveraines émergentes contre bons du Trésor américain). L'exposition directionnelle du fonds aux obligations souveraines du G₄ est également négative. Les arbitrages géographiques se révèlent neutres. Cependant, les arbitrages de courbe (ex : la stratégie de pentification de la courbe des taux américaine) ajoutent des gains au cours de la période.

1. Rapport de Gestion

2. La contribution des stratégies de change est négative. L'allocation inter-bloc du fonds est pénalisée par l'exposition acheteuse de JPY contre bloc euro. Le panier de devises émergentes sous-performe également, en particulier au cours du premier semestre 2024. Toutefois, d'autres stratégies telles que l'exposition directionnelle au dollar américain (contre les blocs JPY, euro et matières premières) ainsi que les arbitrages de change intra-blocs enregistrent des rendements positifs.

3. Les stratégies de crédit affichent des rendements positifs.

1. Rapport de Gestion

b) Informations sur l'OPC

■ Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 0.375% 31-12-25	330 338 131,94	330 074 025,01
MEXICAN BONOS 7.5% 03-06-27	0,00	33 146 162,07
MEXICAN BONOS 8.0% 31-07-53	32 155 091,72	0,00
MEXICAN BONOS 8.5% 31-05-29	0,00	23 910 643,93
ITALY BUONI TES BOT ZCP 140224	9 891 047,37	9 972 199,05
FRENCH REPUBLIC ZCP 28-08-24	9 909 211,26	9 920 854,70
MEXICAN BONOS 7.75% 13-11-42	15 497 743,43	0,00
MEXICAN BONOS 7.75% 29-05-31	0,00	15 408 144,99
FRENCH REPUBLIC ZCP 29-05-24	7 178 044,56	7 200 000,00
FRANCE TREASURY BILL ZCP 270923	7 143 441,41	7 200 000,00

■ Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir

Les changements suivants sont intervenus sur le prospectus de **H2O ALLEGRO FCP** le 7 juillet 2023 :

Afin de simplifier son offre, H2O AM a décidé de rationaliser sa gamme de fonds en regroupant certaines catégories de parts. Cette harmonisation permet de rendre sa gamme plus lisible et sa tarification plus cohérente.

Dans ce cadre, nous vous informons que les modifications suivantes sont intervenues sur le fonds :

- Regroupement entre certaines catégories de parts

Les catégories de parts « R » concernées ont été regroupées avec les parts « SR » de la manière décrite dans le tableau ci-dessous :

Part disparaissant	Part reçue en échange
Part HSGD-R (C) : FR0011973601	Part HSGD-SR (C) : FR0013393238
Part HCHF-R (C) : FR0011973585	Part HCHF-SR (C) : FR0013393253
Part EUR-R (C) : FR0011015460	Part EUR-SR (C) : FR0013393220
Part HUSD-R (C) : FR0011973627	Part HUSD-SR (C) : FR0013393246

1. Rapport de Gestion

- Changement de dénomination

Suite à ce regroupement, les catégories de parts ont été renommées de la manière suivante.

Nouvelle dénomination des parts
Part HSGD-R (C) : FR0013393238
Part HCHF-R (C) : FR0013393253
Part EUR-R (C) : FR0013393220
Part HUSD-R (C) : FR0013393246

- Augmentation des frais

Ces regroupements ont eu les conséquences suivantes :

L'objectif de gestion des parts reçues en échange sera de réaliser une performance supérieure de 2,10% l'an à celle de l'indice de référence sur leur durée minimale de placement recommandée (l'objectif passe de 2,50% à 2,10%).

Une augmentation des frais sera également à prévoir du fait de l'absorption de catégories de parts par des catégories de parts dont les frais de gestion financière sont supérieurs (de 1,20% TTC maximum à 1,60% TTC maximum).

Du fait de ces deux changements, le seuil de déclenchement des commissions de surperformance baissera et, sauf en cas de sous performance de la part reçue en échange, les frais de gestion variables augmenteront au maximum de 0,135% lors des prochains exercices.

- Modification des commissions de souscription des nouvelles parts R (anciennement SR)

Les catégories de parts mentionnées ci-dessous ont vu leur commission de souscription augmentées.

Nouvelle dénomination des parts	Ancienne commission de souscription non acquise à l'OPCVM	Nouvelle commission de souscription non acquise à l'OPCVM
Part HUSD-R (C) : FR0013393238	2%	3%
Part HSGD-R (C) : FR0013393253	2%	3%
Part EUR-R (C) : FR0013393220	2%	3%
Part HCHF-R (C) : FR0013393246	2%	3%

1. Rapport de Gestion

- Modification de la section relative aux frais de gestion variables

Le rédactionnel de la section « Commission de surperformance » du prospectus a été modifié pour clarifier la jonction entre le scénario de l'Année 3 et celui l'Année 4.

Le 29 décembre 2023, la documentation réglementaire a été modifiée comme suit :

Mise en place du mécanisme de plafonnement des rachats, dit « gates »

L'Autorité des Marchés Financiers a fait évoluer sa doctrine pour faciliter la mise en place d'outils de gestion de la liquidité et en particulier les « gates ». L'instruction DOC-2017-05 ([lien vers le site de l'AMF](#)) précise les modalités de mise en place des mécanismes de plafonnement des rachats, ou « gates », au sein des Organismes de Placement Collectif (« OPC »).

Ce mécanisme exceptionnel permet d'étaler de façon provisoire les demandes de rachats sur plusieurs valeurs liquidatives dès qu'elles excèdent un certain niveau défini dans la documentation juridique des OPCVM. Le déclenchement n'opère qu'en cas de circonstances inhabituelles de liquidité et des rachats anormalement importants au passif. Ce mécanisme est un outil de gestion du risque de liquidité qui ne devra être déclenché que dans l'intérêt exclusif des porteurs et assurer un traitement égalitaire des ordres effectués par les porteurs concernés.

■ OPC Indiciel

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des OPC indiciels.

■ Fonds de fonds alternatifs

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des fonds de fonds alternatifs.

1. Rapport de Gestion

■ Techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés (ESMA) en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 0,00

- o Prêts de titres : 0,00
- o Emprunt de titres : 0,00
- o Prises en pensions : 0,00
- o Mises en pensions : 0,00

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 5 261 040 492,01

- o Change à terme : 1 318 268 867,64
- o Future : 2 762 733 467,96
- o Options : 1 180 038 156,41
- o Swap : 0,00

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BANCO BILBAO VIZCAYA ARG MADRID BNP PARIBAS FRANCE DEUTSCHE BANK FRANCFORT ROYAL BANK OF CANADA PARIS

(*) Sauf les dérivés listés.

1. Rapport de Gestion

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces (*)	0,00
Total	0,00
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces	1 500 000,00
Total	1 500 000,00

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	0,00
. Autres revenus	0,00
Total des revenus	0,00
. Frais opérationnels directs	155 017,57
. Frais opérationnels indirects	0,00
. Autres frais	0,00
Total des frais	155 017,57

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

1. Rapport de Gestion

■ Réglementation SFTR en EUR

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
--	-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

a) Titres et matières premières prêtés

Montant	0,00				
% de l'Actif Net*	0,00				

*% hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
% de l'Actif Net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

	0,00			0,00	0,00
--	------	--	--	------	------

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
--	------	------	------	------	------

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions	0,00			0,00	0,00
- Obligations	0,00			0,00	0,00
- OPC	0,00			0,00	0,00
- TCN	0,00			0,00	0,00
- Cash	0,00		0,00		0,00
Rating	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Monnaie de la garantie					
Euro	0,00		0,00	0,00	0,00

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties				X	
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	X			X	

1. Rapport de Gestion

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour	0,00			0,00	0,00
1 jour à 1 semaine	0,00			0,00	0,00
1 semaine à 1 mois	0,00			0,00	0,00
1 à 3 mois	0,00			0,00	0,00
3 mois à 1 an	0,00			0,00	0,00
Plus d'1 an	0,00			0,00	0,00
Ouvertes	0,00			0,00	0,00

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 jour à 1 semaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 semaine à 1 mois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 à 3 mois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 mois à 1 an	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Plus d'1 an	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ouvertes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Montant utilisé (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

Caceis Bank					
Titres	0,00			0,00	0,00
Cash	0,00				0,00

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Cash	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

1. Rapport de Gestion

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus					
- OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	
- Gestionnaire	0,00	0,00	0,00	0,00	
- Tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
Coûts					
- OPC	0,00	0,00	0,00	155 017,57	
- Gestionnaire	0,00	0,00	0,00	0,00	
- Tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

Le collatéral reçu doit être conforme à la politique de H2O définie afin de garantir un haut niveau de qualité et de liquidité ainsi qu'une absence de corrélation directe avec la contrepartie de l'opération. En complément, la politique de collatéralisation de H2O définit des niveaux de sur-collatéralisation adaptés à chaque type de titres pour faire face le cas échéant à la variation de leur valeur. Enfin un dispositif d'appel de marges quotidien est en place afin de compenser les variations de mark to market des titres.

i) Données sur la réutilisation des garanties

Les OPCVM doivent impérativement réinvestir l'intégralité de leurs garanties cash (ie. montant maximal = montant maximal utilisé = 100%), mais ne peuvent réutiliser leurs garanties titres (ie. montant maximal = montant utilisé = 0%).

Par ailleurs, en cas de réception de garanties financières en espèces, celles-ci doivent, dans des conditions fixées par la réglementation, uniquement être :

- placées en dépôts ;
- investies dans des obligations d'Etat de haute qualité ;
- utilisées dans une prise en pension livrée ;
- investies dans des organismes de placement collectif (OPC) monétaire court terme.

Pour les opérations réalisées par H2O, les sommes reçues au titre du collatéral espèces sur les opérations de cessions temporaires de titres sont investies dans des obligations d'Etat de haute qualité.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Toutes les garanties financières fournies par l'OPC sont transférées en pleine propriété.

1. Rapport de Gestion

I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Tous les revenus résultant des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres, nets des coûts opérationnels, sont restitués à l'OPCVM.

Les opérations de cessions temporaires de titres sont conclues avec des contreparties de marché et intermédiées par H2O.

■ Accès à la documentation

La documentation légale de l'OPC (DICI, prospectus, rapports périodiques...) est disponible auprès de la Société de gestion, à son siège ou à l'adresse email suivante : info@h2o-am.com

1. Rapport de Gestion

c) Informations sur les risques

■ Méthode de calcul du risque global

La méthode de calcul retenue par la Société de gestion pour mesurer le risque global de ce fonds est celle de la valeur en risque - VaR - absolue.

- Niveau de l'effet de levier indicatif moyen de l'OPC :

Le niveau de l'effet de levier indicatif moyen de l'OPC est de 40. Toutefois, le fonds aura la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé. Au cours de l'exercice, l'effet de levier moyen a été de 19.59. Le niveau de l'effet de levier indicatif du fonds est calculé comme la somme des nominaux des positions sur les contrats financiers utilisés.

- Niveaux de VaR atteints par le fonds au cours de l'exercice :

Le niveau maximum de VaR - absolue atteint est de : 17,14%.

Le niveau minimum de VaR - absolue atteint est de : 11,13%.

Le niveau moyen de VaR - absolue atteint est de : 14,46%.

La méthodologie de calcul de VaR utilisée est du type paramétrique à 20 jours avec un intervalle de confiance de Var 99%. Elle se base sur un historique de données de six ans.

■ Exposition à la titrisation

Cet OPC n'est pas concerné par l'exposition à la titrisation.

■ Gestion des risques

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

Pour plus d'information, veuillez consulter le DICI de cet OPC et plus particulièrement sa rubrique « Profil de risque et de rendement » ou son prospectus disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion.

■ Gestion des liquidités

La société de gestion de portefeuille a défini une politique de gestion de la liquidité pour ses OPC ouverts, basée sur des mesures et des indicateurs d'illiquidité et d'impact sur les portefeuilles en cas de ventes forcées suite à des rachats massifs effectués par les investisseurs. Des mesures sont réalisées selon une fréquence adaptée au type de gestion, selon différents scénarii simulés de rachats, et sont comparées aux seuils d'alerte prédéfinis. La liquidité du collatéral fait l'objet d'un suivi avec des paramètres identiques.

1. Rapport de Gestion

Les OPC identifiés en situation de sensibilité du fait du niveau d'illiquidité constaté ou de l'impact en vente forcée, font l'objet d'analyses supplémentaires sur leur passif, la fréquence de ces tests évoluant en fonction des techniques de gestion employées et/ou des marchés sur lesquels les OPC investissent. A minima, les résultats de ces analyses sont présentés dans le cadre d'un comité de gouvernance.

La société de gestion s'appuie donc sur un dispositif de contrôle et de surveillance de la liquidité assurant un traitement équitable des investisseurs. Toute modification éventuelle de cette politique en cours d'exercice, ayant impacté la documentation de l'OPC, sera indiquée dans la rubrique « changements substantiels » du présent document.

■ Traitement des actifs non liquides

Les positions détenues chez Clearstream sur les obligations gouvernementales russes libellées en rouble sont valorisées à 0 suite à l'impossibilité de dénouer au sein de ce dépositaire central des transactions sur ces instruments.

1. Rapport de Gestion

d) Critères environnementaux, sociaux et gouvernementaux (ESG)

Cet OPC ne prend pas en compte simultanément les trois critères « ESG ».

SFDR :

Dans le cadre du règlement dit "SFDR" (Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers), cet OPCVM/FIA ne relève ni de l'article 8 ni de l'article 9 de SFDR et, par conséquent, appartient à la catégorie des fonds visés par l'article 6.

Les critères principaux pris en compte dans les décisions d'investissement sont l'analyse macro-économique, l'analyse des flux de capitaux et la valorisation relative des marchés.

La prise en compte des risques de durabilité (tels que définis dans SFDR comme un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d'un investissement) se fait par le biais d'exclusions systématiques basées sur la réglementation en vigueur et les secteurs et pays faisant l'objet de sanctions internationales.

En outre, la société de gestion, dans la gestion de cet OPCVM/FIA :

- exclut tous les acteurs impliqués dans la production, l'emploi, le stockage, la commercialisation et le transfert de mines anti-personnel et de bombes à sous-munitions, en cohérence avec les conventions d'Oslo et d'Ottawa ;
- Impose un contrôle supplémentaire et l'approbation du département « Conformité » de la Société de Gestion pour tout investissement lié à des émetteurs basés dans des pays identifiés comme étant « à risque élevé » d'un point de vue de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (incluant notamment mais pas exclusivement les pays considérés par le Groupe d'action financière - GAFI - comme présentant des déficiences stratégiques dans leur dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, les listes de l'Union européenne de pays à haut risque et de juridictions non-coopératives à des fins fiscales, etc ...).

L'OPCVM n'est actuellement pas en mesure de prendre en compte les principaux impacts négatifs (ou « PAI ») des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité en raison :

- d'un manque de disponibilité de données fiables ;
- de l'utilisation d'instruments financiers dérivés pour lesquels les aspects PAI ne sont pas encore pris en compte, ni définis.

Taxonomie (Règlement (UE) 2020/852) :

Les investissements sous-jacents à cet OPCVM/FIA ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

2. Engagements de gouvernance et compliance

■ Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties - Exécution des ordres

Dans le cadre du respect par la Société de gestion de son obligation de « best execution/best selection », la sélection et le suivi des intermédiaires sont encadrés par un processus spécifique.

La politique de sélection des intermédiaires/contreparties et d'exécution des ordres de la société de gestion est disponible sur son site internet : <http://www.h2o-am.com> (rubrique "informations réglementaires")

■ Politique de vote

Le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille par les OPC qu'elle gère est consultable sur son site internet : <http://www.h2o-am.com> (rubrique "informations réglementaires").

La politique de vote est accessible sous cette même section et décrite au sein de la politique d'engagement actionnarial.

■ Politique de rémunération

H2O AM a mis en application une politique de rémunération conformément aux réglementations UCITS V et AIFM. Ces réglementations impliquent que les sociétés de gestion établissent et appliquent des politiques de rémunération et des pratiques qui favorisent une gestion saine et efficace des risques et n'encouragent pas la prise de risques non conforme au profil de risque de l'OPC.

La politique de rémunération est placée sous la supervision et l'approbation d'un comité de rémunération composé de membres qui n'exercent pas de fonctions exécutives au sein d'H2O. La politique de rémunération est validée une fois par an par le comité de rémunération H2O. Le comité a été créé pour la première fois en 2012 afin de s'assurer que les modalités de rémunération soutiennent à la fois les objectifs stratégiques d'H2O ainsi que le recrutement, la motivation et la rétention de son équipe, tout en respectant les règles mises en place par les autorités de régulation et de gouvernance.

En ce qui concerne la politique de rémunération, les collaborateurs, sont rémunérés sur la base d'un salaire fixe conforme aux pratiques du marché et d'une prime annuelle, cette dernière étant basée sur leur performance individuelle et leur contribution à l'activité globale. Les collaborateurs, qui sont également actionnaires, ont également droit à des dividendes à hauteur de leur participation dans le capital de la holding du groupe et en fonction de la rentabilité du groupe.

2. Engagements de gouvernance et compliance

La rémunération du personnel de la société de gestion y compris le Personnel identifié (c'est-à-dire les preneurs de risques matériels qui peuvent avoir un impact sur le profil de risque de la société de gestion ou des portefeuilles qu'elle gère) est déterminée sur la base des principes et critères suivants :

- Une gestion des risques et une structure de rémunération saines et efficaces conformes aux intérêts de la société de gestion, des portefeuilles et des investisseurs, comprenant des politiques et des procédures d'évaluation, de gestion des risques, de liquidité et de réglementation solides;
- Les salaires des collaborateurs sont proportionnels au marché au vu des fonctions qu'ils exercent.

La société de gestion n'accorde des primes discrétionnaires qu'après avoir accumulé et perçu des commissions de performance et des commissions de gestion pour la période concernée. La rémunération variable, y compris la composante qui peut être différée, est discrétionnaire de sorte qu'elle puisse être réduite à zéro en raison d'une performance négative.

Information relative à la rémunération des collaborateurs

La société de gestion a qualifié le personnel suivant en tant Personnel Identifié :

- a) la direction;
- b) le personnel des fonctions de gestion de portefeuille, de la relation client et des fonctions de Business Development;
- c) les responsables Middle Office, Développement Quantitatif, Finance, Juridique, et Ressources Humaines;
- d) le personnel exerçant des fonctions de contrôle; et
- e) tout employé percevant une rémunération totale qui le place dans la même tranche de rémunération que la direction et les preneurs de risques (b, c et d).

En dehors du personnel identifié ci-dessus, la société de gestion n'a pas de preneurs de risques matériels.

Au-delà de seuils définis, H2O s'assure qu'une partie substantielle de tout élément de rémunération variable du Personnel identifié est différée et se compose de :

- a) parts ou actions de l'OPC concerné lorsque cela est possible; ou
- b) participations équivalentes dans les portefeuilles concernés lorsque cela est possible; ou
- c) instruments liés aux actions relatifs aux portefeuilles concernés; ou
- d) des instruments non monétaires équivalents relatifs aux portefeuilles concernés par des incitations aussi efficaces que n'importe lequel des instruments visés aux points a) à c).

Les instruments sont soumis à une politique de rétention appropriée conçue pour aligner les incitations pour le Personnel identifié avec les intérêts à long terme de :

- a) les portefeuilles qu'il gère; et
- b) les investisseurs de ces portefeuilles; et
- c) H2O.

2. Engagements de gouvernance et compliance

Le personnel de la société de gestion est rémunéré uniquement par la société de gestion elle-même et non par les Portefeuilles qu'elle gère. H2O s'est assuré que toute rémunération variable, y compris toute partie différée, ne soit versée ou octroyée que si elle est :

(1) Justifiée en fonction des performances de :

- a) des portefeuilles;
- b) de l'unité commerciale; et
- c) de la personne concernée; et

(2) Durable selon la situation financière de H2O dans son ensemble.

Vous trouverez ci-dessous les informations chiffrées relatives à la rémunération :

€ équivalent

H2O AM EUROPE/H2O MONACO	2023	2022
Wages and salaries	12,719,374	10,479,552
<i>o/w Fixed wages</i>	5,888,378	5,573,634
<i>o/w Bonus</i>	6,830,996	4,905,918
headcounts	28	26

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2023, 11 421 215 euros concernaient le personnel dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque de la société ou des fonds gérés.

3. Frais et Fiscalité

■ Frais d'intermédiation

La société de gestion prend en charge directement les frais de recherche.

■ Retenues à la source

Cet OPC n'est pas concerné par les retenues à la source.

4. Rapport du commissaire aux comptes



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement H2O ALLEGRO FCP

39, Avenue Pierre 1er de Serbie - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 juin 2024

Aux porteurs de part,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif H2O ALLEGRO FCP constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 28 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Isabelle Bousquie
KPMG le 31/10/2024 15:35:16

Isabelle Bousquie
Associé

5. Comptes de l'exercice

a) Comptes annuels

■ Bilan actif au 28/06/2024, en EUR

	28/06/2024	30/06/2023
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	193 072 647,51	293 194 066,98
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	174 508 495,00	227 602 178,28
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	174 508 495,00	227 602 178,28
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	43 651 144,44
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	43 651 144,44
Titres de créances négociables	0,00	43 651 144,44
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	5 787 548,35	5 924 104,04
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	5 787 548,35	5 924 104,04
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	12 776 604,16	16 016 640,22
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	11 955 909,70	16 016 640,22
Autres opérations	820 694,46	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	1 356 155 957,31	2 433 991 613,11
Opérations de change à terme de devises	1 318 268 867,64	2 248 955 461,72
Autres	37 887 089,67	185 036 151,39
COMPTES FINANCIERS	20 424 075,72	12 499 080,67
Liquidités	20 424 075,72	12 499 080,67
TOTAL DE L'ACTIF	1 569 652 680,54	2 739 684 760,76

5. Comptes de l'exercice

■ Bilan passif au 28/06/2024 en EUR

	28/06/2024	30/06/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	217 630 086,25	221 137 091,53
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	97,38
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-8 614 537,21	70 508 890,48
Résultat de l'exercice (a,b)	11 605 621,05	-10 200 374,32
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	220 621 170,09	281 445 705,07
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	12 914 139,68	15 619 662,65
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	12 914 139,68	15 619 662,65
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	12 170 276,16	15 619 662,65
Autres opérations	743 863,52	0,00
DETTES	1 336 117 370,77	2 442 619 393,04
Opérations de change à terme de devises	1 324 022 404,39	2 238 308 397,13
Autres	12 094 966,38	204 310 995,91
COMPTE FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	1 569 652 680,54	2 739 684 760,76

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

5. Comptes de l'exercice

■ Hors-bilan au 28/06/2024 en EUR

	28/06/2024	30/06/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO SCHATZ 0923	0,00	45 298 440,00
FV CBOT UST 5 0923	0,00	592 766 822,03
LIFFE LG GILT 0923	0,00	1 110 004,08
EURO BTP 0923	0,00	159 063 850,00
JAP GOVT 10 0923	0,00	49 992 611,98
XEUR FOAT EUR 0923	0,00	15 276 625,00
EURO BOBL 0923	0,00	41 541 685,00
EURO BUND 0923	0,00	134 587 710,00
TU CBOT UST 2 0923	0,00	175 210 028,08
US 10YR NOTE 0923	0,00	186 753 372,77
XEUR FGBX BUX 0923	0,00	8 500 350,00
US TBOND 30 0923	0,00	145 132 762,37
CBOT USUL 30A 0923	0,00	34 984 145,86
JAP GOVT 10 0924	40 541 131,55	0,00
EURO-OAT 0924	14 146 725,00	0,00
LIFFE LG GILT 0924	1 152 975,17	0,00
US TBOND 30 0924	188 530 090,97	0,00
EURO BOBL 0924	84 655 515,00	0,00
FV CBOT UST 5 0924	534 960 232,25	0,00
CBOT USUL 30A 0924	28 052 673,79	0,00
EURO BTP 0924	239 426 175,00	0,00
TU CBOT UST 2 0924	926 098 112,71	0,00
US 10YR NOTE 0924	245 832 444,02	0,00
SHORT EUR-BTP 0924	35 698 300,00	0,00
EURO BUND 0924	201 873 105,00	0,00
EURO SCHATZ 0924	214 460 227,50	0,00
XEUR FGBX BUX 0924	7 305 760,00	0,00
Options		
BBG CALC SOFR 3M 09/2024 CALL 95.75	558 374 154,42	0,00
BBG CALC SOFR 3M 09/2024 CALL 97	565 663 634,24	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Options		
USDMXN C18.5 0724	25 301 843,56	0,00
USDMXN P16.5 0724	59 284,67	0,00

5. Comptes de l'exercice

■ Hors-bilan au 28/06/2024 en EUR

	28/06/2024	30/06/2023
USDMXN C18.5 0724	12 650 921,78	0,00
USDMXN P17 0724	438 071,40	0,00
USDMXN C18.5 0724	12 650 921,78	0,00
USDMXN P17.25 0724	796 762,26	0,00
EURNOK C12.25 0824	223 001,41	0,00
EURCZK C26 0924	3 879 560,89	0,00
Autres engagements		

5. Comptes de l'exercice

■ Compte de résultat au 28/06/2024 en EUR

	28/06/2024	30/06/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	971 920,42	555 928,60
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	15 925 117,73	14 029 812,35
Produits sur titres de créances	327 548,57	453 989,79
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	198 199,95	76 642,08
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	17 422 786,67	15 116 372,82
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	271 060,89	133 994,77
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	6 477,80	66 914,36
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	277 538,69	200 909,13
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	17 145 247,98	14 915 463,69
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	3 900 471,74	26 760 463,55
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	13 244 776,24	-11 844 999,86
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-1 639 155,19	1 644 625,54
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	11 605 621,05	-10 200 374,32

5. Comptes de l'exercice

b) Comptes annuels - Annexes comptables

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Portefeuille titres

La gestion comptable (incluant la valorisation du portefeuille du FCP) est assurée par CACEIS FUND ADMINISTRATION sur la délégation de la société de gestion.

Le portefeuille du FCP est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêté des comptes, en cours de clôture.

5. Comptes de l'exercice

Les comptes annuels du FCP sont établis sur la base de la dernière valeur liquidative de l'exercice. Le FCP se conforme aux règles et méthodes comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM qui au jour de l'édition du prospectus sont les suivantes :

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé

Les actions

Les actions françaises sont évaluées sur la base du dernier cours inscrit à la cote s'il s'agit de valeurs admises sur un système à règlement différé ou sur un marché au comptant.

Les actions étrangères sont évaluées sur la base du dernier cours de la bourse de Paris lorsque ces valeurs sont cotées à Paris ou du premier jour de leur marché principal converti en euro suivant le cours WMR de la devise au jour de l'évaluation.

Les obligations

Les obligations sont valorisées sur la base d'un composite de cours Bloomberg récupéré à 17 h (heure de Paris) suivant le cours WMR de la devise au jour de l'évaluation.

Valorisation des obligations russes

Suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie et les sanctions internationales, les cours affichés par les différents prestataires de services financiers pour les obligations émises par la Russie peuvent ne pas être représentatifs des conditions de marchés. Ainsi, au 30 Juin 2024, la société de gestion valorise les obligations d'Etat qui rentrent dans le champ d'application des sanctions de l'UE vis-à-vis du NSD (National Settlement Depository) comme suit :

- La valorisation des obligations libellées en rouble détenues chez Euroclear (qui autorise les transactions si l'opération est intra-Euroclear) est déterminée en fonction des cotations reçues de nos contreparties et d'un facteur de liquidité
- La valorisation des obligations libellées en rouble détenues chez Clearstream est à 0 puisque ce dépositaire central ne permet pas les transactions (même intra-Clearstream) sur ces actifs.
- La valorisation des obligations libellées en dollar US est déterminée en fonction des données reçues du fournisseur de données Bloomberg.

Enfin, tous les coupons courus ou les coupons en attente de paiement liés aux obligations russes ont été compensés par une provision de montant équivalent mais de signe opposé.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées, sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.

5. Comptes de l'exercice

Pour les valeurs mobilières non cotées ou celles dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation, ainsi que pour les autres éléments du bilan, la société de gestion corrige leur évaluation en fonction des variations que les événements en cours rendent probables. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Les valeurs étrangères sont converties en contre-valeur en euros suivant le cours des devises WMR au jour de l'évaluation.

Les OPCVM/FIA

Les parts ou actions d'OPCVM/de FIA sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue. Les organismes de placement collectifs étrangers qui valorisent dans des délais incompatibles avec l'établissement de la valeur liquidative du FCP sont évalués sur la base d'estimations fournies par les administrateurs de ces organismes sous le contrôle et la responsabilité de la société de gestion.

Titres de créances négociables (« TCN »)

Les titres de créances négociables sont valorisés selon les règles suivantes :

- les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base d'une moyenne de cours contribués récupérés auprès des teneurs de marchés,
- les titres de créances à taux variables non cotés sont valorisés au prix de revient corrigé des variations éventuelles du « spread » de crédit.
- les autres titres de créances négociables à taux fixe (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des institutions financières ...) sont évalués sur la base du prix de marché.

En l'absence de prix de marché incontestable, les TCN sont valorisés par application d'une courbe de taux éventuellement corrigé d'une marge calculée en fonction des caractéristiques du titre (de l'émetteur):

Toutefois les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués de façon linéaire.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres

Les contrats de cessions et d'acquisitions temporaires sur valeurs mobilières et opérations assimilables sont valorisés au cours du contrat ajusté des appels de marge éventuels (valorisation selon les conditions prévues au contrat).

Pour les valeurs mobilières non cotées ou celles dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation, ainsi que pour les autres éléments du bilan, le Directoire de la société de gestion corrige leur évaluation en fonction des variations que les événements en cours rendent probables.

5. Comptes de l'exercice

Certaines opérations à taux fixes dont la durée de vie est supérieure à trois mois peuvent faire l'objet d'une évaluation au prix du marché.

Opérations à terme fermes et conditionnelles

Les marchés à terme ferme et conditionnels organisés

Les produits dérivés listés sur un marché organisé sont évalués sur la base du cours de compensation.

Les swaps

Les « asset swaps » sont valorisés au prix de marché en fonction de la durée de l'« asset » restant à courir et la valorisation du « spread » de crédit de l'émetteur (ou l'évolution de sa notation).

Les « asset swaps » d'une durée inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés linéairement sauf événement exceptionnel de marché.

Les « asset swaps » d'une durée restant à courir supérieure à 3 mois sont valorisés au prix de marché sur la base des « spreads » indiqués par les teneurs de marché. En l'absence de teneur de marché, les « spreads » seront récupérés par tout moyen auprès des contributeurs disponibles.

Les autres swaps sont valorisés selon les règles suivantes :

Les swaps d'une durée de vie inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés linéairement. Les swaps d'une durée restant à courir supérieure à 3 mois sont valorisés par la méthode du taux de retournement suivant une courbe zéro coupon.

Les instruments complexes comme les « CDS », les « SES » ou les options complexes sont valorisés en fonction de leur type selon une méthode appropriée.

Les changes à terme

Ils sont valorisés au cours des devises au jour de l'évaluation en tenant compte de l'amortissement du report/déport.

5. Comptes de l'exercice

Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont évalués de la façon suivante :

A) Engagements sur marchés à terme fermes :

1) Futures :

engagement = cours de référence (ce sont les cours de 17 heures pris sur Bloomberg – heure de Paris) x nominal du contrat x quantités

A l'exception de l'engagement sur contrat EURIBOR négocié sur le LIFFE qui est enregistré pour sa valeur nominale.

2) Engagements sur contrats d'échange :

a) de taux

contrats d'échange de taux d'une durée de vie inférieure ou égale à 3 mois

adossés : nominal + intérêts courus (différentiel d'intérêts)

non adossés : nominal + intérêts courus (différentiel d'intérêts)

contrats d'échange de taux d'une durée de vie supérieure à 3 mois

.adossés :

° Taux fixe/Taux variable

- évaluation de la jambe à taux fixe au prix du marché

° Taux variable/Taux fixe

- évaluation de la jambe à taux variable au prix du marché

.non adossés :

° Taux fixe/Taux variable

- évaluation de la jambe à taux fixe au prix du marché

° Taux variable/Taux fixe

- évaluation de la jambe à taux variable au prix du marché

b) autres contrats d'échange

Ils seront évalués à la valeur de marché.

B) Engagements sur marchés à terme conditionnels :

Engagement = quantité x nominal du contrat (quotité) x cours du sous-jacent x delta.

Devises

Les cours étrangers sont convertis en *euro* selon le cours WMR (16 heures de Londres) de la devise au jour de l'évaluation.

5. Comptes de l'exercice

Instruments financiers non cotés et autres titres

- Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évalués au dernier cours publié officiellement ou à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion ;
- Les valeurs étrangères sont converties en contre-valeur en euros suivant le cours WMR des devises au jour de l'évaluation ;
- Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation ;
- Les autres instruments financiers sont valorisés à leur valeur de marché calculés par les contreparties sous le contrôle et la responsabilité de la société de gestion.

Les évaluations des instruments financiers non cotés et des autres titres visés dans ce paragraphe, ainsi que la justification de ces évaluations sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Mécanisme d'ajustement (« swing pricing ») de la valeur liquidative avec seuil de déclenchement

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative (VL) avec un seuil de déclenchement.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs parts, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif du FCP en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif du FCP. Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les porteurs qui demeurent dans le FCP en leur faisant supporter le moins possible ces frais.

Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».

Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du FCP dépasse un seuil préétabli déterminé, sur la base de critères objectifs par la société de gestion en pourcentage de l'actif net, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si le FCP émet plusieurs catégories de parts, la VL de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories de parts du FCP.

Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables au FCP.

Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements.

5. Comptes de l'exercice

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement.

La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative du FCP et la seule communiquée aux porteurs de parts du FCP. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la VL avant application du mécanisme d'ajustement.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est :

- Pour toutes les catégories de parts R : 1,60% TTC.
- Pour toutes les catégories de parts N : 0,80% TTC.
- Pour toutes les catégories de parts I : 0,70% TTC.
- Pour la part HGBP-I : 0,75% TTC.

Commission de surperformance

La performance de chaque catégorie de part du FCP est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative (VL) de ladite catégorie de part.

La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est basée sur la comparaison entre l'actif valorisé et l'actif de référence pour ladite catégorie de part (modèle fondé sur un indice de référence). Toute sous-performance du FCP par rapport à l'indice de référence doit être compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles, quelle que soit la durée de cette sous-performance.

L'actif valorisé, l'actif de référence et la High Water Mark sont calculés pour chaque catégorie de part et s'entendent de la manière suivante :

- a) **L'actif valorisé** est égal au montant de l'actif du FCP, correspondant à la catégorie de part concernée, évalué selon les règles applicables aux actifs et après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion réels correspondant à ladite catégorie de part.
- b) **La High Water Mark** (« HWM »), correspond à la VL la plus élevée du FCP, correspondant à la catégorie de part concernée, constatée à la fin de chaque période d'observation depuis la date de lancement de la catégorie de part concernée et pour laquelle des commissions de performances ont été prélevées.
- c) **L'actif de référence** est, en cours de période d'observation et à chaque calcul de valeur liquidative, retraité des montants de souscriptions/rachats correspondant à la catégorie de part, et valorisé selon la performance de l'indice de référence applicable.

5. Comptes de l'exercice

En début de période d'observation :

- (i) si l'actif valorisé à la fin de la précédente période d'observation est supérieur à l'actif de référence ;
- (ii) à cette même date, l'actif de référence est alors égal au produit de la HWM et du nombre ;
- (iii) de parts correspondant à la catégorie de part concernée à cette même date ;
- (ii) si l'actif valorisé à la fin de la précédente période d'observation est inférieur ou égal à l'actif de référence à cette même date, comme en cours de période d'observation, l'actif de référence est retraité des souscriptions/rachats et valorisé selon la performance de l'indice de référence applicable à la catégorie de part.

L'indice de référence pour les parts libellées en EUR est égal à :

- l'€STR capitalisé + 2,1% l'an pour les parts EUR-R
- l'€STR capitalisé + 2,9% l'an pour les parts EUR-N
- l'€STR capitalisé + 3% l'an pour les parts EUR-I (C) et (D)

L'indice de référence pour les parts libellées en GBP est égal au :

- SONIA (Sterling Overnight Index Average) capitalisé + 3% l'an pour les parts HGBP-IC (PRF)

L'indice de référence pour les parts libellées en CHF est égal au :

- SARON (Swiss Average Rate Overnight) capitalisé + 2,1% l'an pour les parts HCHF-R
- SARON (Swiss Average Rate Overnight) capitalisé + 3% l'an pour les parts HCHF-I

L'indice de référence pour les parts libellées en SGD est égal au :

- SIBOR 1 mois (Singapore Interbank Offered Rate) capitalisé + 2,1% l'an pour les parts HSGD-R
- SIBOR 1 mois (Singapore Interbank Offered Rate) capitalisé + 3% l'an pour les parts HSGD-I

L'indice de référence pour les parts libellées en USD est égal au :

- SOFR (Secured Overnight Financing Rate) capitalisé + 2,1% l'an pour les parts HUSD-R
- SOFR (Secured Overnight Financing Rate) capitalisé + 2,9% l'an pour les parts HUSD-N
- SOFR (Secured Overnight Financing Rate) capitalisé + 3% l'an pour les parts HUSD-I

Pour rappel, les données relatives à la performance passée de l'indice de référence sont disponibles sur le site internet www.h2o-am.com ainsi que dans les rapports mensuels et le rapport annuel du FCP consultables sur ce même site.

La période d'observation est définie comme suit :

- La première période d'observation : du 8 octobre 2020 au dernier jour de bourse de juin 2022.
- Pour les périodes d'observation suivantes : du premier jour de bourse de juillet au dernier jour de bourse de juin de l'année suivante.

Au début de chaque période d'observation, l'actif de référence retenu sera le plus élevé entre l'actif constaté le 8 octobre 2020 et tous les actifs valorisés constatés le dernier jour de chacune des périodes d'observation établies depuis le lancement du fonds. L'OPCVM étant issu d'une opération de scission prévue à l'article L.214-8-7 du Code monétaire et financier, l'actif constaté le 8 octobre 2020 sera l'actif le plus élevé entre

5. Comptes de l'exercice

l'actif constaté le jour de la scission et l'actif de référence du fonds scindé H2O ALLEGRO dont les actifs conservés par le fonds « H2O ALLEGRO SP » ex H2O ALLEGRO ont été retranchés à due proportion.

L'actif de référence sera, le cas échéant, retraité des montants de souscriptions/rachats intervenus entre la date de constatation de cet actif de référence et le début de la nouvelle période d'observation.

Si, sur la période d'observation et pour une catégorie de part donnée, l'actif valorisé est supérieur à celui de l'actif de référence défini ci-dessus, la commission de surperformance représentera 25% maximum de l'écart entre ces deux actifs. Une provision au titre de la commission de surperformance est alors prise en compte pour le calcul de la valeur liquidative.

Si, sur la période d'observation et pour une catégorie de part donnée, l'actif valorisé est inférieur à l'actif de référence, la commission de surperformance sera nulle. Le cas échéant, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision.

Le calcul de la commission de surperformance ne sera définitif qu'à la fin de la période d'observation concernée. La commission est alors dite « cristallisée » et peut à ce titre être perçue. En cas de rachat lors de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion et peut être perçue avant la fin de la période d'observation en cours.

Les commissions de surperformance étant basées sur la performance de chaque catégorie de part concernée, elles sont donc calculées quotidiennement et prises en compte dans le calcul de la VL de cette même catégorie de part. Cette méthode ne peut donc assurer un suivi individualisé de la performance réelle de chaque souscription, ce qui peut conduire, dans certains cas, à une iniquité résiduelle entre les porteurs.

Par exemple et de manière simplifiée, tout investisseur souscrivant dans une période de surperformance où une commission de performance est provisionnée "perd moins" en cas de baisse de la valeur liquidative car il bénéficie d'une atténuation du fait de la réduction de la provision, alors même que son investissement n'a pas contribué à la constitution de cette provision. En parallèle, les investisseurs déjà présents ne bénéficieront pas de la totalité de la provision constituée depuis le début de la période d'observation concernée (ou depuis leur date de souscription, si celle-ci est postérieure au début de ladite période).

De même, tout investisseur souscrivant dans une période de sous-performance où les commissions de performance ne sont pas provisionnées « gagne plus » en cas de hausse de la valeur liquidative car il bénéficie d'une appréciation de son investissement, sans contribuer à la constitution de provisions tant que l'actif valorisé de la catégorie d'action est inférieur à l'actif de référence. Cependant, pour tous les porteurs, cette souscription réduit le rendement à réaliser pour combler l'écart entre l'actif valorisé et l'actif de référence. Ainsi, les commissions de performance seront provisionnées plus tôt.

5. Comptes de l'exercice

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts H2O ALLEGRO FCP EUR-I(C)	Capitalisation	Capitalisation
Parts H2O ALLEGRO FCP EUR-N(C)	Capitalisation	Capitalisation
Parts H2O ALLEGRO FCP EUR-R(C)	Capitalisation	Capitalisation
Parts H2O ALLEGRO FCP HCHF-I(C)	Capitalisation	Capitalisation
Parts H2O ALLEGRO FCP HCHF-R(C)	Capitalisation	Capitalisation
Parts H2O ALLEGRO FCP HGBP-I(C)	Capitalisation	Capitalisation
Parts H2O ALLEGRO FCP HSGD-R(C)	Capitalisation	Capitalisation
Parts H2O ALLEGRO FCP HUSD-I(C)	Capitalisation	Capitalisation
Parts H2O ALLEGRO FCP HUSD-N(C)	Capitalisation	Capitalisation
Parts H2O ALLEGRO FCP HUSD-R(C)	Capitalisation	Capitalisation

5. Comptes de l'exercice

2. Evolution de l'actif net au 28/06/2024 en EUR

	28/06/2024	30/06/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	281 445 705,07	267 262 304,05
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	101 885 199,05	21 508 139,16
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-154 094 530,07	-87 422 431,88
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	3 731 718,76	3 706 457,86
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-8 941 703,97	-12 273 754,56
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	192 572 815,83	381 648 299,26
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-201 459 853,30	-286 338 942,91
Frais de transactions	-653 764,79	-643 510,68
Différences de change	-25 705 804,06	-6 441 491,15
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	15 935 903,15	15 090 323,19
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-9 878 312,18	-25 814 215,33
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	25 814 215,33	40 904 538,52
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	3 610 707,00	-4 559 875,56
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-2 854 982,39	-6 465 689,39
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	6 465 689,39	1 905 813,83
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	-789,60
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	13 244 776,24	-11 844 999,86
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	-949 998,82 (**)	1 755 977,75 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	220 621 170,09	281 445 705,07

(*) 30/06/2023 : Le montant global de 1 755 977,75€ se décompose en indemnités sur coupons courus Fédération Russe pour -491 874,20€ et dotation de swing pricing pour 2 247 851,95€.

(**) 28/06/2024 : Le montant global de -949 998,82€ se décompose en indemnités sur coupons courus Fédération Russe pour 37 958,56€ et dotation de swing pricing pour -987 957,38€.

5. Comptes de l'exercice

3. Compléments d'information

3.1. Ventilation par nature juridique ou économique des instruments financiers

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	81 022,02	0,04
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	174 427 472,98	79,06
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	174 508 495,00	79,10
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Change	56 000 367,75	25,38
Taux	3 886 771 256,62	1 761,74
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	3 942 771 624,37	1 787,12

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	174 427 472,98	79,06	0,00	0,00	81 022,02	0,04	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 424 075,72	9,26
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	2 762 733 467,96	1 252,25	1 124 037 788,66	509,49	0,00	0,00	0,00	0,00

5. Comptes de l'exercice

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	4 673 873,59	2,12	1 731 068,78	0,78	53 134 500,39	24,08	5 057 642,43	2,29	109 911 409,81	49,82
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	20 424 075,72	9,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	1 124 037 788,66	509,49	0,00	0,00	1 176 256 640,21	533,16	619 615 747,25	280,85	966 861 080,50	438,24

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan (hors EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3 CHF		Devise N AUTRE(S)	
	Montant		Montant		Montant		Montant	
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	31 032 288,78	14,07	0,00	0,00	0,00	0,00	139 136 859,24	63,07
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	3 466 638,19	1,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	348 994 124,51	158,19	165 472 167,07	75,00	48 364 149,93	21,92	506 939 252,00	229,78
Comptes financiers	7 046 169,11	3,19	1 175 086,30	0,53	310 503,69	0,14	898 336,16	0,41
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	651 574 569,76	295,34	0,00	0,00	244 910 691,08	111,01	233 667 245,71	105,91
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	3 099 409 147,85	1 404,86	40 541 131,55	18,38	0,00	0,00	1 152 975,17	0,52

5. Comptes de l'exercice

3.5. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	28/06/2024
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	369 719 967,03
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	948 548 900,61
	Ventes à règlement différé	2 460 083,74
	Dépôts de garantie en espèces	16 275 657,20
	Coupons et dividendes en espèces	5 923 259,73
	Collatéraux	13 220 000,00
	Autres créances	8 089,00
TOTAL DES CRÉANCES		1 356 155 957,31
DETTES		
	Vente à terme de devise	955 835 420,28
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	368 186 984,11
	Achats à règlement différé	2 460 083,74
	Frais de gestion fixe	331 961,72
	Frais de gestion variable	234 112,71
	Collatéraux	1 500 000,00
	Autres dettes	7 568 808,21
TOTAL DES DETTES		1 336 117 370,77
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		20 038 586,54

5. Comptes de l'exercice

■ 3.6. Capitaux propres

• 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-I(C)		
Parts souscrites durant l'exercice	30,6472	6 276 860,21
Parts rachetées durant l'exercice	-110,6887	-22 208 676,29
Solde net des souscriptions/rachats	-80,0415	-15 931 816,08
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	235,8749	
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-I(D)		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-280,0000	-31 256,40
Solde net des souscriptions/rachats	-280,0000	-31 256,40
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	0,00	
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-N(C)		
Parts souscrites durant l'exercice	2 379,4184	368 755,00
Parts rachetées durant l'exercice	-16 009,8340	-2 490 593,16
Solde net des souscriptions/rachats	-13 630,4156	-2 121 838,16
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	38 268,5542	
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-R(C) (*)		
Parts souscrites durant l'exercice	0,0008	31,22
Parts rachetées durant l'exercice	-1 721,2596	-65 358 129,16
Solde net des souscriptions/rachats	-1 721,2588	-65 358 097,94
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	0,00	
Part H2O ALLEGRO FCP EUR R C (**)		
Parts souscrites durant l'exercice	628 977,8849	68 718 074,42
Parts rachetées durant l'exercice	-290 890,4447	-33 004 858,54
Solde net des souscriptions/rachats	338 087,4402	35 713 215,88
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 167 058,9212	
Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-I(C)		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-12,6280	-1 410 392,30
Solde net des souscriptions/rachats	-12,6280	-1 410 392,30
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	42,2305	
Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-R(C) (***)		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-459,4013	-11 010 177,31
Solde net des souscriptions/rachats	-459,4013	-11 010 177,31
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	0,00	

* Cette part "EUR-R (C) code ISIN : FR0011015460" a été regroupée avec la part "EUR-SR (C) code ISIN : FR0013393220 " le 07/07/23. Suite à ce regroupement, la nouvelle part a été renommée « EUR-R (C) », code ISIN FR0013393220.

** Part "EUR R-C code ISIN : FR0013393220" après regroupement.

*** Cette part "HCHF-R (C) code ISIN : FR0011973585" a été regroupée avec la part "HCHF-SR (C) code ISIN : FR0013393253" le 07/07/23. Suite à ce regroupement, la nouvelle part a été renommée « HCHF-R (C) », code ISIN FR0013393253.

5. Comptes de l'exercice

• 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-R C (****)		
Parts souscrites durant l'exercice	108 839,3513	11 532 658,16
Parts rachetées durant l'exercice	-21 128,5373	-2 378 332,06
Solde net des souscriptions/rachats	87 710,8140	9 154 326,10
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	91 497,8536	
Part H2O ALLEGRO FCP HGBP-I(C)		
Parts souscrites durant l'exercice	225,8356	195 752,04
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	225,8356	195 752,04
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 173,5501	
Part H2O ALLEGRO FCP HSGD-R(C) (*****)		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-8 858,2210	-1 592 805,80
Solde net des souscriptions/rachats	-8 858,2210	-1 592 805,80
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	0,00	
Part H2O ALLEGRO FCP HSGD-R C (*****)		
Parts souscrites durant l'exercice	26 679,0652	1 987 034,08
Parts rachetées durant l'exercice	-8 230,7292	-637 875,21
Solde net des souscriptions/rachats	18 448,3360	1 349 158,87
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	28 511,6656	
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-I(C)		
Parts souscrites durant l'exercice	0,5637	75 620,21
Parts rachetées durant l'exercice	-17,4833	-2 249 577,07
Solde net des souscriptions/rachats	-16,9196	-2 173 956,86
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	49,6452	
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-N(C)		
Parts souscrites durant l'exercice	72,0000	9 081,36
Parts rachetées durant l'exercice	-285,6870	-36 635,61
Solde net des souscriptions/rachats	-213,6870	-27 554,25
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	488,8658	
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-R(C) (*****)		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-317,1121	-7 709 432,77
Solde net des souscriptions/rachats	-317,1121	-7 709 432,77
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	0,00	

**** Part " HCHF-R code ISIN : FR0013393253" après regroupement.

***** Cette part "HSGD-R C, code ISIN : FR0011973601" a été regroupée avec la part "HSGD-SR C, code ISIN : FR0013393238" le 07/07/23. Suite à ce regroupement, la nouvelle part a été renommée « HSGD-R (C), code ISIN FR0013393238.

***** Part " HSGD-R -C code ISIN : FR0013393238" après regroupement.

***** Cette part " HUSD-R (C) code ISIN : FR0011973627" a été regroupée avec la part " HUSD-SR (C) code ISIN : FR0013393246" le 07/07/23. Suite à ce regroupement, la nouvelle part a été renommée « HUSD-R (C), code ISIN FR0013393246.

5. Comptes de l'exercice

• 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-R C (*****)		
Parts souscrites durant l'exercice	117 894,0597	12 721 332,35
Parts rachetées durant l'exercice	-35 047,8970	-3 975 788,39
Solde net des souscriptions/rachats	82 846,1627	8 745 543,96
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	205 657,4521	

*****Part " HUSD-R -C code ISIN : FR0013393246" après regroupement.

5. Comptes de l'exercice

• 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-I(C)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-I(D)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-N(C)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-R(C)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP EUR R C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-I(C)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-R(C)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-R C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP HGBP-I(C)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

5. Comptes de l'exercice

• 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part H2O ALLEGRO FCP HSGD-R(C)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP HSGD-R C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-I(C)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-N(C)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-R(C)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-R C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

5. Comptes de l'exercice

■ 3.7. Frais de gestion

	28/06/2024
Parts H₂O ALLEGRO FCP EUR-I(C)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	446 112,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,79
Frais de gestion variables provisionnés	2,10
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	52 957,93
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,09
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts H₂O ALLEGRO FCP EUR-I(D)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	151,20
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts H₂O ALLEGRO FCP EUR-N(C)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	59 429,22
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,89
Frais de gestion variables provisionnés	0,24
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	12 039,18
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,18
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts H₂O ALLEGRO FCP EUR-R(C) (*)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	14 361,01
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,31
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	28,02
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

*Cette part "EUR-R (C) code ISIN : FR0011015460" a été regroupée avec la part "EUR-SR (C) code ISIN : FR0013393220 " le 07/07/23. Suite à ce regroupement, la nouvelle part a été renommée « EUR-R (C) , code ISIN FR0013393220.

5. Comptes de l'exercice

■ 3.7. Frais de gestion

	28/06/2024
Parts H₂O ALLEGRO FCP EUR R C (**)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 468 237,25
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,68
Frais de gestion variables provisionnés	2,74
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	107 790,94
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,07
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts H₂O ALLEGRO FCP HCHF-I(C)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	42 715,13
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,79
Frais de gestion variables provisionnés	-4 046,89
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-0,07
Frais de gestion variables acquis	6 372,06
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,12
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts H₂O ALLEGRO FCP HCHF-R(C) (***)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 410,98
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,31
Frais de gestion variables provisionnés	-19,89
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts H₂O ALLEGRO FCP HCHF-R C (****)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	182 021,72
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,68
Frais de gestion variables provisionnés	-7 675,58
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-0,07
Frais de gestion variables acquis	15 159,56
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,14
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

** Part "EUR R-C code ISIN : FR0013393220" après regroupement.

*** Cette part "HCHF-R (C) code ISIN : FR0011973585" a été regroupée avec la part " HCHF-SR (C) code ISIN : FR0013393253" le 07/07/23. Suite à ce regroupement, la nouvelle part a été renommée « HCHF-R (C) , code ISIN FR0013393253.

**** Part " HCHF-R code ISIN : FR0013393253" après regroupement.

5. Comptes de l'exercice

■ 3.7. Frais de gestion

	28/06/2024
Parts H2O ALLEGRO FCP HGBP-I(C)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	7 357,12
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,84
Frais de gestion variables provisionnés	0,04
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts H2O ALLEGRO FCP HSGD-R(C) (*****)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	350,18
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,31
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,05
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts H2O ALLEGRO FCP HSGD-R C (*****)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	36 909,04
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,68
Frais de gestion variables provisionnés	-606,49
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-0,03
Frais de gestion variables acquis	2 146,92
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,10
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts H2O ALLEGRO FCP HUSD-I(C)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	58 107,94
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Frais de gestion variables provisionnés	-3 534,06
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-0,05
Frais de gestion variables acquis	8 199,34
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,11
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

*****Cette part "HSGD-R C, code ISIN : FR0011973601" a été regroupée avec la part "HSGD-SR C, code ISIN : FR0013393238 " le 07/07/23. Suite à ce regroupement, la nouvelle part a été renommée « HSGD-R (C), code ISIN FR0013393238.
***** Part " HSGD-R -C code ISIN : FR0013393238" après regroupement.

5. Comptes de l'exercice

■ 3.7. Frais de gestion

	28/06/2024
Parts H2O ALLEGRO FCP HUSD-N(C)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	772,67
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,89
Frais de gestion variables provisionnés	-39,51
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-0,05
Frais de gestion variables acquis	7,91
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts H2O ALLEGRO FCP HUSD-R(C) (*****)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 689,80
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,31
Frais de gestion variables provisionnés	-21,42
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts H2O ALLEGRO FCP HUSD-R C (*****)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	371 478,85
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,68
Frais de gestion variables provisionnés	-9 458,38
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-0,04
Frais de gestion variables acquis	29 062,82
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,13
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

*****Cette part " HUSD-R (C) code ISIN : FR0011973627" a été regroupée avec la part " HUSD-SR (C) code ISIN : FR0013393246" le 07/07/23. Suite à ce regroupement, la nouvelle part a été renommée « HUSD-R (C) , code ISIN FR0013393246.

*****Part " HUSD-R -C code ISIN : FR0013393246" après regroupement.

5. Comptes de l'exercice

■ 3.8. Engagements reçus et donnés

• 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

• 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

5. Comptes de l'exercice

■ 3.9. Autres informations

• 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/06/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

• 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	28/06/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

• 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	28/06/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			4 661 948,19
	FR0013434941	H2O EUROSOVEREIGN 3-5 YEARS PART I/C	1 067 700,00
	FR0013410867	H2O EUROSOVEREIGN PART I C	127 610,00
	FR0013521846	H2O MULTIASIA PART I C USD	3 466 638,19
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			4 661 948,19

5. Comptes de l'exercice

■ 3.10. Tableau d'affectation des sommes distribuables

• Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	28/06/2024	30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	97,38
Résultat	11 605 621,05	-10 200 374,32
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	11 605 621,05	-10 200 276,94

	28/06/2024	30/06/2023
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-I(C)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 712 369,52	-2 064 273,97
Total	2 712 369,52	-2 064 273,97

	28/06/2024	30/06/2023
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-I(D)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	-859,08
Total	0,00	-859,08

	28/06/2024	30/06/2023
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-N(C)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	329 280,27	-252 282,89
Total	329 280,27	-252 282,89

5. Comptes de l'exercice

	28/06/2024	30/06/2023
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-R(C) (*)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	-2 446 365,12
Total	0,00	-2 446 365,12

	28/06/2024	30/06/2023
Part H2O ALLEGRO FCP EUR R C (**)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	6 332 347,66	-3 535 529,76
Total	6 332 347,66	-3 535 529,76

	28/06/2024	30/06/2023
Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-I(C)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	255 563,97	-187 065,44
Total	255 563,97	-187 065,44

	28/06/2024	30/06/2023
Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-R(C) (***)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	-406 071,51
Total	0,00	-406 071,51

*Cette part "EUR-R (C) code ISIN : FR0011015460" a été regroupée avec la part "EUR-SR (C) code ISIN : FR0013393220" le 07/07/23. Suite à ce regroupement, la nouvelle part a été renommée « EUR-R (C) », code ISIN FR0013393220

** part "EUR R-C code ISIN : FR0013393220" après regroupement.

***Cette part "HCHF-R (C) code ISIN : FR0011973585" a été regroupée avec la part "HCHF-SR (C) code ISIN : FR0013393253" le 07/07/23. Suite à ce regroupement, la nouvelle part a été renommée « HCHF-R (C) », code ISIN FR0013393253.

5. Comptes de l'exercice

	28/06/2024	30/06/2023
Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-R C (****)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	466 013,79	-15 427,71
Total	466 013,79	-15 427,71

	28/06/2024	30/06/2023
Part H2O ALLEGRO FCP HGBP-I(C)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	51 505,43	30 182,21
Total	51 505,43	30 182,21

	28/06/2024	30/06/2023
Part H2O ALLEGRO FCP HSGD-R(C) (*****)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	-63 302,38
Total	0,00	-63 302,38

	28/06/2024	30/06/2023
Part H2O ALLEGRO FCP HSGD-R C (*****)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	101 145,50	-30 423,75
Total	101 145,50	-30 423,75

**** part " HCHF-R code ISIN : FR0013393253" après regroupement.

***** Cette part "HSGD-R C, code ISIN : FR0011973601" a été regroupée avec la part "HSGD-SR C, code ISIN : FR0013393238 " le 07/07/23. Suite à ce regroupement, la nouvelle part a été renommée « HSGD-R (C), code ISIN FR0013393238.

***** part " HSGD-R -C code ISIN : FR0013393238" après regroupement.

5. Comptes de l'exercice

	28/06/2024	30/06/2023
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-I(C)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	344 795,12	-309 292,48
Total	344 795,12	-309 292,48

	28/06/2024	30/06/2023
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-N(C)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	3 261,95	-3 193,90
Total	3 261,95	-3 193,90

	28/06/2024	30/06/2023
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-R(C) (*****)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	-328 748,55
Total	0,00	-328 748,55

	28/06/2024	30/06/2023
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-R C (*****)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 009 337,84	-587 622,61
Total	1 009 337,84	-587 622,61

***** Cette part " HUSD-R (C) code ISIN : FR0011973627" a été regroupée avec la part " HUSD-SR (C) code ISIN : FR0013393246" le 07/07/23. Suite à ce regroupement, la nouvelle part a été renommée « HUSD-R (C) , code ISIN FR0013393246.

***** part " HUSD-R -C code ISIN : FR0013393246" après regroupement.

5. Comptes de l'exercice

- Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	28/06/2024	30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-8 614 537,21	70 508 890,48
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-8 614 537,21	70 508 890,48

	28/06/2024	30/06/2023
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-I(C)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 866 894,07	15 476 658,16
Total	-1 866 894,07	15 476 658,16

	28/06/2024	30/06/2023
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-I(D)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	7 594,78
Total	0,00	7 594,78

	28/06/2024	30/06/2023
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-N(C)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-228 329,77	1 935 697,48
Total	-228 329,77	1 935 697,48

5. Comptes de l'exercice

	28/06/2024	30/06/2023
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-R(C) (*)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	16 468 322,03
Total	0,00	16 468 322,03

	28/06/2024	30/06/2023
Part H2O ALLEGRO FCP EUR R C (**)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-5 064 682,66	22 837 765,70
Total	-5 064 682,66	22 837 765,70

	28/06/2024	30/06/2023
Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-I(C)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-228 924,62	1 747 166,47
Total	-228 924,62	1 747 166,47

	28/06/2024	30/06/2023
Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-R(C) (***)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	3 353 720,83
Total	0,00	3 353 720,83

*Cette part "EUR-R (C) code ISIN : FR0011015460" a été regroupée avec la part "EUR-SR (C) code ISIN : FR0013393220 " le 07/07/23. Suite à ce regroupement, la nouvelle part a été renommée « EUR-R (C) », code ISIN FR0013393220.

** part "EUR R-C code ISIN : FR0013393220" après regroupement.

***Cette part "HCHF-R (C) code ISIN : FR0011973585" a été regroupée avec la part " HCHF-SR (C) code ISIN : FR0013393253" le 07/07/23. Suite à ce regroupement, la nouvelle part a été renommée « HCHF-R (C) », code ISIN FR0013393253.

5. Comptes de l'exercice

	28/06/2024	30/06/2023
Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-R C (****)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-490 498,01	122 458,36
Total	-490 498,01	122 458,36

	28/06/2024	30/06/2023
Part H2O ALLEGRO FCP HGBP-I(C)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 311,73	177 456,48
Total	-1 311,73	177 456,48

	28/06/2024	30/06/2023
Part H2O ALLEGRO FCP HSGD-R(C) (*****)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	457 399,74
Total	0,00	457 399,74

	28/06/2024	30/06/2023
Part H2O ALLEGRO FCP HSGD-R C (*****)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-94 788,81	213 791,86
Total	-94 788,81	213 791,86

**** part " HCHF-R code ISIN : FR0013393253" après regroupement.

***** Cette part "HSGD-R C, code ISIN : FR0011973601" a été regroupée avec la part "HSGD-SR C, code ISIN : FR0013393238" le 07/07/23. Suite à ce regroupement, la nouvelle part a été renommée « HSGD-R (C), code ISIN FR0013393238.

***** part " HSGD-R -C code ISIN : FR0013393238" après regroupement.

5. Comptes de l'exercice

	28/06/2024	30/06/2023
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-I(C)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-141 341,62	2 156 410,00
Total	-141 341,62	2 156 410,00

	28/06/2024	30/06/2023
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-N(C)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 368,35	22 687,90
Total	-1 368,35	22 687,90

	28/06/2024	30/06/2023
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-R(C) (*****)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	2 060 681,35
Total	0,00	2 060 681,35

	28/06/2024	30/06/2023
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-R C (*****)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-496 397,57	3 471 079,34
Total	-496 397,57	3 471 079,34

***** Cette part " HUSD-R (C) code ISIN : FR0011973627" a été regroupée avec la part " HUSD-SR (C) code ISIN : FR0013393246" le 07/07/23. Suite à ce regroupement, la nouvelle part a été renommée « HUSD-R (C) », code ISIN FR0013393246.

***** part " HUSD-R - C code ISIN : FR0013393246" après regroupement.

5. Comptes de l'exercice

■ 3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024
Actif net Global en EUR	419 887 754,36	267 262 304,05	281 445 705,07	220 621 170,09
Part H₂O ALLEGRO FCP EUR-I(C) en EUR				
Actif net	106 039 354,17	61 143 380,33	63 222 073,81	45 618 287,85
Nombre de titres	751,0934	414,2953	315,9164	235,8749
Valeur liquidative unitaire	141 179,98	147 584,05	200 122,79	193 400,34
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	33 671,21	12 037,74	48 989,72	-7 914,76
Capitalisation unitaire sur résultat	-4 312,31	5 023,03	-6 534,24	11 499,18
Part H₂O ALLEGRO FCP EUR-I(D) en EUR				
Actif net	22 766,78	23 600,21	30 856,06	0,00
Nombre de titres	280,0000	280,0000	280,0000	0,00
Valeur liquidative unitaire	81,30	84,28	110,20	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	19,48	6,82	27,12	0,00
Distribution unitaire sur résultat	0,00	2,82	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00
Report à nouveau unitaire sur résultat	0,00	0,34	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-3,21	0,00	-3,06	0,00
Part H₂O ALLEGRO FCP EUR-N(C) en EUR				
Actif net	18 271 258,22	7 281 219,99	7 896 336,73	5 593 828,58
Nombre de titres	167 722,8311	64 578,4809	51 898,9698	38 268,5542
Valeur liquidative unitaire	108,93	112,74	152,14	146,17
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	25,98	9,24	37,29	-5,96
Capitalisation unitaire sur résultat	-2,53	4,17	-4,86	8,60
Part H₂O ALLEGRO FCP EUR-R(C) en EUR (*)				
Actif net	99 657 386,37	62 076 298,43	67 162 873,94	0,00
Nombre de titres	3 592,8742	2 148,0532	1 721,2588	0,00
Valeur liquidative unitaire	27 737,51	28 898,86	39 019,62	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	6 632,90	2 346,25	9 567,60	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-1 093,52	864,19	-1 421,26	0,00

* Cette part "EUR-R (C) code ISIN : FR0011015460" a été regroupée avec la part "EUR-SR (C) code ISIN : FR0013393220 " le 07/07/23. Suite à ce regroupement, la nouvelle part a été renommée « EUR-R (C) », code ISIN FR0013393220.

5. Comptes de l'exercice

■ 3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024
Part H2O ALLEGRO FCP EUR R C en EUR (**)				
Actif net	144 295 752,69	90 553 441,95	92 884 935,29	124 440 866,86
Nombre de titres	1 768 017,4333	1 080 685,6755	828 971,4810	1 167 058,9212
Valeur liquidative unitaire	81,61	83,79	112,04	106,62
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	19,56	6,81	27,54	-4,33
Capitalisation unitaire sur résultat	-2,84	2,33	-4,26	5,42
Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-I(C) en CHF				
Actif net en CHF	7 949 446,75	4 987 548,60	5 756 744,75	4 196 408,09
Nombre de titres	107,1874	64,1074	54,8585	42,2305
Valeur liquidative unitaire en CHF	74 164,00	77 799,88	104 938,06	99 369,13
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	15 439,10	8 898,31	31 848,60	-5 420,83
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	-1 842,18	2 469,37	-3 409,96	6 051,64
Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-R(C) en CHF (***)				
Actif net en CHF	16 874 298,10	12 219 432,18	11 028 793,73	0,00
Nombre de titres	985,8926	683,2276	459,4013	0,00
Valeur liquidative unitaire en CHF	17 115,75	17 884,86	24 006,88	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	3 576,08	2 046,69	7 300,19	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	-645,17	486,56	-883,91	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-R C en CHF (****)				
Actif net en CHF	461 855,37	318 042,13	401 121,73	9 031 491,18
Nombre de titres	5 933,2650	3 989,4648	3 787,0396	91 497,8536
Valeur liquidative unitaire en CHF	77,84	79,72	105,91	98,70
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	16,19	9,13	32,33	-5,36
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	-0,93	2,33	-4,07	5,09

** part "EUR R-C code ISIN : FR0013393220" après regroupement.

*** Cette part "HCHF-R (C) code ISIN : FR0011973585" a été regroupée avec la part " HCHF-SR (C) code ISIN : FR0013393253" le 07/07/23. Suite à ce regroupement, la nouvelle part a été renommée « HCHF-R (C) , code ISIN FR0013393253.

**** part " HCHF-R code ISIN : FR0013393253" après regroupement.

5. Comptes de l'exercice

■ 3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024
Part H2O ALLEGRO FCP HGBP-I(C) en GBP				
Actif net en GBP	362 017,50	288 044,80	649 516,86	786 227,24
Nombre de titres	832,9319	628,0004	947,7145	1 173,5501
Valeur liquidative unitaire en GBP	434,63	458,66	685,35	669,95
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	39,50	54,53	187,24	-1,11
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	4,10	23,29	31,84	43,88
Part H2O ALLEGRO FCP HSGD-I(C) en SGD				
Actif net en SGD	189 177,08	0,00	0,00	0,00
Nombre de titres	4,0000	0,00	0,00	0,00
Valeur liquidative unitaire en SGD	47 294,27	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	8 987,41	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	-1 268,07	0,00	0,00	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP HSGD-R(C) en SGD (*****)				
Actif net en SGD	2 945 275,71	2 784 370,71	2 409 847,37	0,00
Nombre de titres	15 676,5654	14 098,7113	8 858,2210	0,00
Valeur liquidative unitaire en SGD	187,87	197,49	272,04	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	35,83	23,14	51,63	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	-5,19	3,77	-7,14	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP HSGD-R C en SGD (*****)				
Actif net en SGD	2 021 687,26	1 133 721,93	1 122 383,53	3 021 552,33
Nombre de titres	25 519,6222	13 867,5643	10 063,3296	28 511,6656
Valeur liquidative unitaire en SGD	79,22	81,75	111,53	105,97
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	15,07	9,63	21,24	-3,32
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	-0,91	1,55	-3,02	3,54

*****) Cette part "HSGD-R C, code ISIN : FR0011973601" a été regroupée avec la part "HSGD-SR C, code ISIN : FR0013393238" le 07/07/23. Suite à ce regroupement, la nouvelle part a été renommée « HSGD-R (C), code ISIN FR0013393238.

*****) part " HSGD-R -C code ISIN : FR0013393238" après regroupement.

5. Comptes de l'exercice

■ 3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-I(C) en USD				
Actif net en USD	13 059 016,36	10 469 106,33	9 023 027,97	6 653 847,21
Nombre de titres	144,4854	108,5017	66,5648	49,6452
Valeur liquidative unitaire en USD	90 382,94	96 487,94	135 552,54	134 028,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	16 039,68	18 612,86	32 395,65	-2 847,03
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	-3 445,56	2 497,20	-4 646,48	6 945,18
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-N(C) en USD				
Actif net en USD	86 976,57	92 094,06	94 744,05	64 666,70
Nombre de titres	953,5528	953,5528	702,5528	488,8658
Valeur liquidative unitaire en USD	91,21	96,57	134,85	132,27
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	16,21	18,69	32,29	-2,79
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	-4,65	2,55	-4,54	6,67
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-R(C) en USD(*****)				
Actif net en USD	7 769 875,69	6 977 529,54	8 606 797,30	0,00
Nombre de titres	425,4120	359,4497	317,1121	0,00
Valeur liquidative unitaire en USD	18 264,35	19 411,69	27 141,18	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	3 244,69	3 749,78	6 498,27	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	-774,60	420,43	-1 036,69	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-R C en USD (*****)				
Actif net en USD	8 587 445,86	9 274 484,83	14 450 185,86	23 531 846,62
Nombre de titres	105 384,8498	109 013,8891	122 811,2894	205 657,4521
Valeur liquidative unitaire en USD	81,48	85,07	117,66	114,42
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	14,52	16,49	28,26	-2,41
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	-2,31	1,94	-4,78	4,90

***** Cette part " HUSD-R (C) code ISIN : FR0011973627" a été regroupée avec la part " HUSD-SR (C) code ISIN : FR0013393246" le 07/07/23. Suite à ce regroupement, la nouvelle part a été renommée « HUSD-R (C) », code ISIN FR0013393246.
 ***** part " HUSD-R - C code ISIN : FR0013393246" après regroupement.

5. Comptes de l'exercice

■ 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
AFRIQUE DU SUD				
REPUBLIQUE SUD-AFRICAINE 8.75% 31/01/2044	ZAR	483 800 000	19 443 513,60	8,81
TOTAL AFRIQUE DU SUD			19 443 513,60	8,81
EGYPTE				
EGYPT GOUVERNEMENT INTL BOND 8.875% 29-05-50	USD	1 100 000	791 441,06	0,36
TOTAL EGYPTE			791 441,06	0,36
ESPAGNE				
CAIXABANK 5.25% PERP	EUR	2 400 000	2 341 977,52	1,06
TOTAL ESPAGNE			2 341 977,52	1,06
GRECE				
HELLENIC REPUBLIC GOVERNMENT BOND 3.9% 30-01-33	EUR	3 504	3 631,90	0,00
HELLENIC REPUBLIC GOVERNMENT BOND 4.0% 30-01-37	EUR	2 824	2 894,29	0,00
HELLENIC REPUBLIC GOVERNMENT BOND AUTRE V 15-10-42	EUR	28 035 300	81 022,02	0,04
TOTAL GRECE			87 548,21	0,04
ITALIE				
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.65% 01-12-30	EUR	100 000	88 604,75	0,04
TOTAL ITALIE			88 604,75	0,04
MEXIQUE				
CORPORACION GEO 8.875% 03/22 DEFAULT	USD	5 814 000	0,00	0,00
CORPORACION GEO SA DE CV 9.25% 30-06-20 DEFAULT	USD	1 170 000	0,00	0,00
MEXICAN BONOS 10.0% 20-11-36	MXN	458 610	2 375 817,90	1,08
MEXICAN BONOS 5.5% 04-03-27	MXN	8 803 350	40 742 079,12	18,47
MEXICAN BONOS 5.75% 05-03-26	MXN	458 610	2 208 327,42	1,00
MEXICAN BONOS 7.75% 13-11-42	MXN	5 025 602	20 879 121,26	9,46
MEXICAN BONOS 7.75% 23-11-34	MXN	2 500 000	11 079 197,95	5,02
MEXICAN BONOS 7.75% 29-05-31	MXN	1 584 317	7 269 615,25	3,29
MEXICAN BONOS 8.0% 31-07-53	MXN	7 300 000	31 072 288,03	14,09
PETROLEOS MEXICANOS 10.0% 07-02-33	USD	6 800 000	6 647 725,68	3,01
TOTAL MEXIQUE			122 274 172,61	55,42
PORTUGAL				
BCO ESPI 4.75% 15-01-18 EMTN DEFAULT	EUR	2 100 000	462 000,00	0,21
NOVO BAN 0.0% 08-05-17 EMTN DEFAULT	EUR	1 700 000	374 000,00	0,17
TOTAL PORTUGAL			836 000,00	0,38
RUSSIE				
RFLB 7% 16/08/2023	RUB	39 000 000	0,00	0,00
RUSSIA 5 1/4 06/23/47	USD	5 000 000	2 706 706,32	1,23
RUSSIA GOVT BOND OFZ 8.15% 02/27	RUB	663 675 000	1 285 681,44	0,58
RUSSIAN FEDERAL BOND OFZ 4.5% 16-07-25	RUB	59 250 000	105 256,83	0,04
RUSSIAN FEDERAL BOND OFZ 6.0% 06-10-27	RUB	72 900 000	123 348,06	0,06
RUSSIAN FEDERAL BOND OFZ 6.5% 28-02-24	RUB	84 000 000	0,00	0,00
RUSSIAN FEDERAL BOND OFZ 6.9% 23-05-29	RUB	1 078 000 000	1 661 671,79	0,75

5. Comptes de l'exercice

■ 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
RUSSIAN FEDERAL BOND OFZ 7.1% 16-10-24	RUB	97 190 000	114 462,12	0,06
RUSSIAN FEDERAL BOND OFZ 7.15% 12-11-25	RUB	25 525 000	42 235,90	0,02
RUSSIAN FEDERAL BOND OFZ 7.95% 07-10-26	RUB	28 135 000	50 710,26	0,02
RUSSIAN FEDERATION 5.625% 04/04/2042	USD	600 000	393 822,25	0,18
RUSSIAN FOREIGN BOND EUROBOND 4.25% 23-06-27	USD	5 000 000	3 465 759,53	1,57
RUSSIE FED OF 7.75% 16-09-26	RUB	369 405 000	683 532,31	0,31
TOTAL RUSSIE			10 633 186,81	4,82
SUISSE				
CRED SUIS SA GROUP AG 7.5% PERP	USD	2 400 000	209 750,41	0,10
TOTAL SUISSE			209 750,41	0,10
UKRAINE				
UKRAINE GOVERNMENT INTL BOND 6.75% 20-06-28	EUR	3 450 000	985 216,50	0,45
UKRAINE GOVERNMENT INTL BOND 7.75% 01-09-26	USD	3 740 000	1 086 144,16	0,49
UKRAINE GOVERNMENT INTL BOND 7.75% 01-09-27	USD	3 640 000	1 049 291,35	0,48
UKRAINE GOVERNMENT INTL BOND 7.75% 01-09-28	USD	600 000	173 234,43	0,08
UKRAINE GOVERNMENT INTL BOND 7.75% 01-09-29	USD	2 700 000	779 177,05	0,35
TOTAL UKRAINE			4 073 063,49	1,85
VENEZUELA				
PDVSA 9 11/17/21 DEFAULT	USD	2 700 000	324 856,54	0,14
PETROLEOS DE VENEZUELA PDV 0.0% 12-04-27 DEFAULT	USD	3 764 000	426 779,83	0,19
PETROLEOS DE VENEZUELA PDV 0.0% 12-04-37 DEFAULT	USD	3 029 000	341 520,28	0,16
PETROLEOS DE VENEZUELA PDV 0.0% 15-11-26	USD	20 488 100	2 329 918,01	1,06
PETROLEOS DE VENEZUELA PDV 0.0% 16-05-24	USD	16 930 400	1 903 692,56	0,86
PETROLEOS DE VENEZUELA PDV 0.0% 17-02-22 DEFAULT	USD	6 476 100	894 840,82	0,41
PETROLEOS DE VENEZUELA PDV 0.0% 17-05-35 DEFAULT	USD	12 983 500	1 717 201,89	0,77
VENEZUELA 12.75% 23/08/2022 *USD DEFAULT	USD	4 100 500	714 483,67	0,32
VENEZUELA 7.65% 21/04/25 USD DEFAULT	USD	4 301 000	640 765,73	0,29
VENEZUELA 8.25% 13-10-24 DEFAULT	USD	6 476 700	975 840,93	0,44
VENEZUELA 9.25% 07/05/23 *USD DEFAULT	USD	6 771 600	1 064 880,30	0,49
VENEZUELA GOVERNMENT INTERNATIONAL BOND 11.75% 21-10-26 DEFA	USD	4 000 000	708 075,58	0,32
VENEZUELA GOVERNMENT INTL BOND 0.0% 05-08-31 DEFAULT	USD	7 908 800	1 372 777,29	0,62
VENEZUELA GOVERNMENT INTL BOND 0.0% 31-03-38 DEFAULT	USD	2 261 500	313 603,11	0,15
TOTAL VENEZUELA			13 729 236,54	6,22
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			174 508 495,00	79,10
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			174 508 495,00	79,10
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
H2O EUROSOVEREIGN 3-5 YEARS PART I/C	EUR	10 000	1 067 700,00	0,48
H2O EUROSOVEREIGN PART I C	EUR	1 000	127 610,00	0,06
H2O MULTIASIA PART I C USD	USD	41 563,5919	3 466 638,19	1,57
TOTAL FRANCE			4 661 948,19	2,11

5. Comptes de l'exercice

■ 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LUXEMBOURG				
H2O LUX INVEST GLOBAL EM MACRO FUND S ACC	EUR	1 363,587	1 125 600,16	0,51
TOTAL LUXEMBOURG			1 125 600,16	0,51
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			5 787 548,35	2,62
TOTAL Organismes de placement collectif			5 787 548,35	2,62
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
CBOT USUL 30A 0924	USD	-239	-393 733,97	-0,18
EURO BOBL 0924	EUR	727	577 055,00	0,26
EURO BTP 0924	EUR	2 077	-3 537 736,46	-1,60
EURO BUND 0924	EUR	-1 533	-2 814 925,00	-1,27
EURO-OAT 0924	EUR	-115	160 425,00	0,07
EURO SCHATZ 0924	EUR	2 029	915 192,47	0,41
FV CBOT UST 5 0924	USD	5 377	3 199 290,73	1,45
JAP GOVT 10 0924	JPY	-49	231 900,27	0,10
LIFFE LG GILT 0924	GBP	10	6 899,81	0,00
SHORT EUR-BTP 0924	EUR	-340	68 680,00	0,03
TU CBOT UST 2 0924	USD	4 859	2 163 645,13	0,98
US 10YR NOTE 0924	USD	-2 394	-2 033 983,56	-0,92
US TBOND 30 0924	USD	-1 704	-2 332 881,39	-1,05
XEUR FGBX BUX 0924	EUR	-56	-56 000,00	-0,02
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-3 846 171,97	-1,74
TOTAL Engagements à terme fermes			-3 846 171,97	-1,74
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
BBG CALC SOFR 3M 09/2024 CALL 95.75	USD	2 500	72 894,80	0,03
BBG CALC SOFR 3M 09/2024 CALL 97	USD	-2 500	-29 157,92	-0,01
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			43 736,88	0,02
Engagements à terme conditionnels sur marché de gré à gré				
EURCZK C26 0924	EUR	50 000 000	42 222,09	0,01
EURNOK C12.25 0824	EUR	50 000 000	3 930,58	0,01
USDMXN C18.5 0724	USD	-30 000 000	-371 931,76	-0,17
USDMXN C18.5 0724	USD	-30 000 000	-371 931,76	-0,17
USDMXN C18.5 0724	USD	60 000 000	743 863,51	0,34
USDMXN P16.5 0724	USD	60 000 000	5 031,24	0,00
USDMXN P17.25 0724	USD	24 000 000	13 343,44	0,00
USDMXN P17 0724	USD	36 000 000	12 303,60	0,01
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché de gré à gré			76 830,94	0,03
TOTAL Engagements à terme conditionnels			120 567,82	0,05
TOTAL Instrument financier à terme			-3 725 604,15	-1,69

5. Comptes de l'exercice

■ 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Appel de marge				
Appel Marge CACEIS	USD	-855 008,03	-797 768,16	-0,36
Appel Marge CACEIS	JPY	-29 200 000	-169 371,88	-0,08
Appel Marge CACEIS	EUR	4 559 926,49	4 559 926,49	2,07
Appel Marge CACEIS	GBP	-4 000	-4 717,82	0,00
TOTAL Appel de marge			3 588 068,63	1,63
Créances			1 356 155 957,31	614,70
Dettes			-1 336 117 370,77	-605,62
Comptes financiers			20 424 075,72	9,26
Actif net			220 621 170,09	100,00



Asset Management

H2O AM EUROPE

Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP-19000011
Société par actions simplifiée immatriculée au RCS de Paris sous le N° 843 082 538
39 avenue Pierre 1er de Serbie - 75008 Paris - France